

Code Natura 2000 : A 272

Gorgebleue à miroir blanc

Carte d'identité

Nom scientifique : *Luscinia svecica cyanecula*

Classification : oiseau, passereau

Taille : 13-14 cm

Poids : 14 à 22 g

Présence en Wallonie : mi-février à mi-septembre

Nid : au sol ou dans une touffe d'herbe

Nombre d'œufs : 4 à 7

Nombre de nidification : 1 à 2 par an

Hivernage : Péninsule ibérique, Afrique du Nord

Alimentation : insectes et autres invertébrés, petits batraciens

Protection : maintien des zones humides à végétation dense



© A. Audevard

Observer

Au début du mois d'avril, on peut observer dans les marais un oiseau aux couleurs chatoyantes. En général, il chante depuis un perchoir (arbuste, roseaux...) et il est assez visible. Il doit marquer son territoire et attirer une femelle afin d'assurer sa descendance. L'oiseau dont le dos est brun, ressemble un peu à un rouge-gorge mais au lieu d'avoir la gorge et la poitrine rouges, elles sont bleues. Un petit point blanc se trouve au milieu de ce plastron coloré et il possède un sourcil blanc bien marqué. Une ligne couleur rouille et une fine bande noire marquent la limite entre le ventre blanc et la poitrine bleue. Lorsqu'il s'envole pour changer de perchoir, on peut aussi observer une queue noire à la base rouge. C'est une gorgebleue à miroir blanc. Le chant est une ritournelle assez longue de différents sons avec parfois des imitations. Ce proche cousin du rossignol possède un chant assez varié et difficile à décrire.

Etudier

La gorgebleue est inégalement répartie en Europe et, à l'exception de l'Espagne, elle est absente des pays méditerranéens. Bien que plus abondante vers le nord il n'y en a pas en Grande-Bretagne. En Wallonie, c'est dans le Hainaut occidental que la plupart de la population est installée. Quelques couples nichent sporadiquement en Hesbaye, dans la Vallée de la Meuse et à Virelles. La population est estimée entre 420 et 600 couples. La population wallonne arrive chez nous dès la mi-mars et nous quitte entre juillet et septembre. Elle passe l'hiver dans le sud de l'Espagne et le nord de l'Afrique.

L'espèce occupe un habitat hétérogène constitué d'une strate herbacée basse et dense, ponctuée de quelques buissons et arbres plus hauts, le tout disposé à proximité d'espaces dégagés ou pauvres en végétation où les oiseaux cherchent leur nourriture (vasières, remblais...). Les roselières, les cariçaies, les mégaphorbiaies, les marais recouverts en partie de buissons bas... sont autant de sites favorables à l'espèce. Elle est donc essentiellement localisée à certaines zones humides et on ne la trouve en abondance que dans ces sites parfois isolés. Depuis quelques années, on retrouve une part non négligeable des couples dans les cultures, le long des fossés en eau, occupés par une végétation herbacée dense ponctuée éventuellement de quelques ligneux. Tous ces habitats sont aussi fréquentés durant la migration mais celle-ci passe généralement inaperçue.

Le territoire défendu par les mâles est assez restreint (1 à 2 ha). Il englobe les meilleurs emplacements pour le nid et les meilleurs postes de chant. Par contre, le domaine vital utilisé est nettement plus grand et plusieurs individus peuvent régulièrement aller se nourrir dans les mêmes endroits. Les nids sont en général déposés au sol cachés dans la végétation et à l'abri d'une éventuelle montée des eaux.

Le régime alimentaire de la gorgebleue est principalement composé d'insectes, de vers, de petits crustacés capturés dans la végétation en décomposition ou dans les plages de vase.



© G. Rasson

Protéger

La destruction ou la fermeture naturelle des zones humides est une menace pour la gorgebleue à miroir. Néanmoins, cette espèce fait preuve d'adaptation et en colonisant de nouveaux habitats agricoles, elle montre au niveau régional une dynamique très positive de sa population.

Le maintien et le développement de la population wallonne de la gorgebleue passent donc par la sauvegarde des zones humides et par la conservation et une gestion adéquate des habitats favorables en plaine agricole. Il serait par exemple urgent de gérer les fossés de wateringue comme un habitat semi-naturel, écologiquement intéressant et non plus comme un simple outil de drainage. Il faut donc éviter de faucher, curer ou reprofiler les fossés pendant la période de reproduction de la gorgebleue.

La gestion des complexes marécageux pour le maintien d'autres espèces (blongios nain, butor étoilé, rousserolle turdoïde, phragmite des joncs...) est appropriée pour favoriser la gorgebleue. La roselière par exemple devrait être gérée de manière à ce qu'elle soit bien vigoureuse et en extension tout en gardant quelques arbustes et des zones à carex ou joncs.

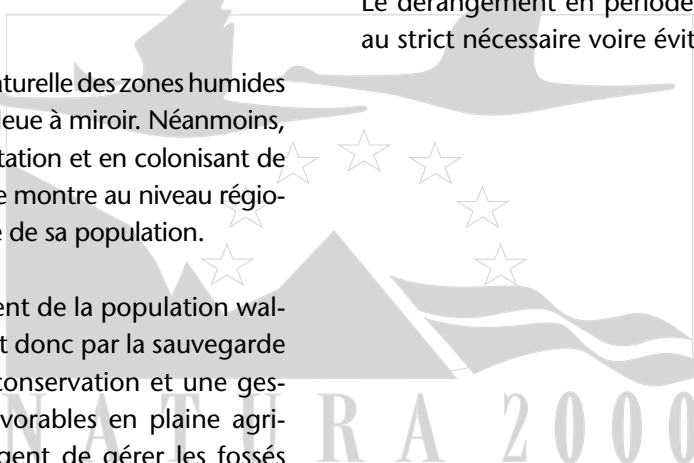
La création de mares, de chenaux et de prairies pâturées dans les ceintures périphériques des plans d'eau permettrait de créer des zones vaseuses suffisamment importantes pour le nourrissage.

Les zones ouvertes à végétation dense et haute piquetée de petits buissons de saules conviennent très bien à l'espèce mais devront être gérées pour lutter contre la fermeture naturelle du milieu. Il faut éviter également que ces zones ne s'assèchent de trop. Le déboisement, le fauchage ou l'étrépage seront autant de mode de gestion favorables à mettre en place entre le 15 août et le 15 février.

Si des cultures ou des prairies se situent en bordure de la roselière, on incitera le gestionnaire à planter des tournières enherbées ou des bandes refuges (mesures agri-environnementales) dans lesquelles ni engrais ni pesticides ne seront employés. La largeur idéale de ces bandes devrait être d'environ 25 mètres.

Un autre problème pourrait venir du fait d'une surabondance des prédateurs (rongeurs, corvidés...) suite à un déséquilibre induit par les activités humaines.

Le dérangement en période de nidification sera limité au strict nécessaire voire évité.



ÉDITÉ PAR LA DGARNE/DNF - DISPONIBLE SUR : NATURA2000.WALLONIE.BE



Fiche rédigée sur base des dossiers scientifiques réalisés par le DEMNA, la FUSAGx, l'UCL et l'ULg (<http://biodiversite.wallonie.be>) et avec la collaboration de Natagora

